Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_CA-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Délibération n° 17
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Enfance-Jeunesse - Approbation du projet éducatif et pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) 3-17 ans du CIAS Arlysère
Rapporteur : Virginie VERNAZ

Le CIAS Arlysère assure la gestion et l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 3 à 17 ans.

Conformément à l'article R.227-23 du Code de l'action sociale et des familles, le CIAS Arlysère a l'obligation d'élaborer un projet éducatif et pédagogique.

Ce document, joint en annexe, définit les orientations éducatives et les valeurs portées par le CIAS Arlysère dans le cadre de cette mission. La volonté est de proposer un accueil de qualité, garantissant la sécurité physique, morale et affective des mineurs, favorisant leur épanouissement, leur autonomie, leur socialisation, leur citoyenneté et le vivre-ensemble.

Le projet éducatif et pédagogique, élaboré par les équipes du service Enfance-Jeunesse, permet :
- Aux familles de mieux connaître les visées éducatives de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs ou attentes éducatives,
- Aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et d'élaborer les projets pédagogiques de leurs structures,
- Aux institutions de repérer les intentions éducatives des organisateurs, la cohérence des valeurs et la conformité du projet.

Plus qu'un outil administratif, le projet éducatif est :
- Un outil d'orientation et de direction des équipes d'animation,
- Un outil de communication avec les familles et les autres acteurs du territoire,
- Un outil de valorisation d'une politique locale,
- Et avant tout, un outil éducatif.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- ***approuve le projet éducatif et pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs accueillant les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans et géré par le CIAS Arlysère ;***
- ***prend acte du projet éducatif et pédagogique élaboré joint en annexe ;***
- ***précise que ces documents constituent le cadre de référence de l'organisation et du fonctionnement de l'accueil ;***
- ***prévoit une évaluation régulière et une actualisation de ces documents en fonction des besoins des enfants, des jeunes et des familles ainsi que de l'évolution des pratiques éducatives et réglementaires ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE